



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 40

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 30 juin 2021

OBJET :

DE-21-06-1-30) CONVENTION D'OBJECTIFS PLURIANNUELLE ENTRE LA
VILLE DE VINCENNES ET L'ASSOCIATION "CLUBS LOISIRS
DECOUVERTES"

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi trente juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le jeudi 17 juin 2021 conformément au Code général des
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN,
Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M.
TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M.
MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme
POLLARD, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M.
MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON,
Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ,
M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme
BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : Mme GAUVAIN (pouvoir à M. LEBEAU), Mme ALBERT (pouvoir à
M. LEROY), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210630-lmc1H8483H1-DE
Date de réception en Préfecture : 06/07/2021
Date de Publication : 06/07/2021

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1er du décret 2001-495 du 6 juin 2001, pris en application de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 ;

Vu la convention d'objectifs pluriannuelle approuvée par délibération du Conseil municipal en date du 27 juin 2018 ;

Considérant que l'association Clubs Loisirs Découvertes dispose d'une subvention annuelle supérieure à 23 000 € ;

Considérant le souhait de la Ville de continuer à apporter son soutien à cette association dont l'objet statuaire est d'organiser les loisirs et le soutien à domicile des retraités de la ville de Vincennes ;

Après avis de la commission Intergénérationnelle, Petite enfance, Seniors du 23 juin 2021,

D É L I B È R E

à la majorité (3 abstention(s) : Mmes GALL, MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT,,

ARTICLE UNIQUE : Autorise Madame le Maire à signer la convention d'objectifs pluriannuelle avec l'association *Clubs Loisirs Découvertes*.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé